

Financer la transition écologique et énergétique

Déclaration du groupe des entreprises

Si la transition énergétique et écologique est au cœur de nombreux débats depuis la Conférence environnementale de septembre 2012, la question de son financement émerge, quant à elle, très progressivement, elle reste très peu évoquée auprès du grand public. Or, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui en découlent sont considérables et concernent l'ensemble des citoyens à l'échelle mondiale.

Le groupe des entreprises est donc convaincu de la nécessité et de l'utilité pour le CESE de se prononcer sur cette question majeure à la fois pour éclairer les pouvoirs publics et pour contribuer à l'appropriation citoyenne du débat.

Le groupe tient également à saluer la grande qualité du travail du rapporteur tant pour la richesse des auditions proposées - un large panel d'experts de haut niveau - que pour la bonne animation des débats au sein de la section. La dynamique constructive, insufflée par Gaël Virlouvet, nous a permis de travailler en profondeur, dans des conditions optimales, et d'aboutir à un avis de qualité, complet et documenté.

Le groupe des entreprises partage d'ailleurs le constat formulé dans l'avis sur l'urgence à agir et à modifier nos comportements pour préserver la biodiversité et garantir la protection de la santé humaine.

Conscient des coûts engendrés pour assurer cette évolution des activités humaines - 400 milliards d'euros par an sur 10 ans rien que pour l'Union européenne (3 % du PIB européen) - le groupe des entreprises approuve également l'avis en ce qu'il recommande une mobilisation de l'ensemble des acteurs. À ce titre, nous tenons à rappeler que de nombreuses entreprises ont, elles aussi, engagé des actions en faveur de la transition énergétique (démarches de labellisation, investissement en fonds propres dans certains projets d'infrastructures...).

Par contre, il n'est pas question que cette mobilisation se traduise par la mise en place d'une nouvelle fiscalité environnementale. En effet, s'il est nécessaire de financer la transition énergétique, il est d'impérieuse nécessité de stopper la spirale infernale d'augmentation du poids des taxes pesant sur les entreprises et les ménages en particulier en période de crise.

Par ailleurs, une fiscalité environnementale pesant uniquement sur la France serait contre-productive pour l'économie nationale dans son ensemble. Et surtout, une telle fiscalité n'a de sens qu'à l'échelle européenne voire mondiale.

Utiliser la fiscalité écologique comme principal outil de financement de la transition écologique, revient à porter atteinte à la compétitivité des entreprises et à retarder encore la reprise nécessaire à la croissance économique, à l'emploi et, par là-même, au financement pérenne de la transition énergétique.

La position du groupe des entreprises est nette : le niveau de prélèvements obligatoires ne peut plus augmenter !

La France dispose déjà du plus fort taux de prélèvement obligatoire d'Europe (plus de 300 taxes affectées), les entreprises ne peuvent plus supporter des prélèvements obligatoires supplémentaires et les ménages voir encore réduit leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, plutôt que de mettre l'accent sur la fiscalité écologique, le groupe des entreprises considère que d'autres pistes, évoquées dans l'avis, sont à privilégier : le redéploiement des dépenses publiques, la réalisation d'économies dans le secteur public ou encore la création de financements innovants à l'image des dispositifs de tiers financeurs.

Le financement de la transition écologique et énergétique est un processus complexe qui impose la prise en considération des contraintes économiquement et socialement acceptables pesant sur l'ensemble des acteurs. Réaliser cet objectif n'est possible que par la mise en œuvre d'une stratégie concertée sur le long terme.

Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises a voté contre l'avis.